
Programme de Formation

FEEBat module RENOPERF : Mise en oeuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants

Organisation

Durée : 8 heures

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

- Repérer les sources de polluants
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en oeuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires.
- Appliquer les bonnes pratiques de conception et les principales règles de dimensionnement et mise en oeuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux
- Vérifier, contrôler et mettre en service son installation
- Expliquer le fonctionnement et l'intérêt d'entretenir son installation de ventilation à son client
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client



Public visé

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés...



Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son métier.



Description

Séquence 1 : Connaître les principes et technologies existants en ventilation mécanique

- Pourquoi ventile-t-on ?
- Repérer les sources de polluants
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées

Séquence 2 : Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux

Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en oeuvre les moyens pour les éviter

Séquence 3 : Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en oeuvre d'une installation de ventilation performante

- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés



- Appliquer les principales règles de dimensionnement et mise en oeuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances
- Anticiper et gérer les interfaces en conception
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux

Séquence 4 : Vérification, réception, mise en service et entretien de l'installation

- Vérifier et contrôler le bon fonctionnement de l'installation
- Mettre en service le système de ventilation mécanique
- Expliquer l'intérêt d'entretenir son installation à son client

Séquence 5 : Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières

- Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections
- Argumenter le choix technique et économique d'un système de ventilation mécanique
- Identifier et intégrer les aides financières

Cette formation peut bénéficier de conditions de prise en charge et de procédures spécifiques au dispositif FEEBAT auprès du FAFCEA et de CONSTRUCTYS



Modalités pédagogiques

Méthode active et participative



Moyens et supports pédagogiques

Présentation interactive, diaporama, études de cas à travers des visites virtuelles, exercices, quiz d'ancrage, film pédagogique



Modalités d'évaluation et de suivi

Contrôle individuel de connaissances théoriques sous forme d'un QCM avec cas pratiques (non RGE)

Pour les personnes souhaitant passer le QCM RGE, la réussite au test est de 24 bonnes réponses sur 30.

(Le contrôle individuel de connaissances théoriques de chaque responsable technique est obligatoire depuis le 1er janvier 2015 selon l'arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable paru au J.O du 26 décembre 2014)



Sanction

Attestation de formation

Attestation de réussite



Informations complémentaires

Matériel à prévoir: un ordinateur portable ou une tablette pour suivre la formation et pour le passage du QCM qui se fera en en présentiel

Formation de 7h + 1h pour le passage du QCM



Informations Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations